

## La Section Surf



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation s'adresse aux élèves, filles et garçons, de seconde, première et terminale, toutes sections confondues, qui souhaitent : pratiquer une activité sportive de pleine nature et intégrer de nouvelles compétences ; concilier poursuites d'études et pratique d'un sport ; approfondir leur expérience grâce à 9 heures de pratique hebdomadaire ; accéder à des performances sportives de niveau régional, national, voire, pour certains, international ; développer l'autonomie, acquérir une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ; connaître et préserver le milieu littoral et aquatique.

Ces élèves contribuent à l'ambiance sportive de l'établissement et s'impliquent dans l'organisation de rencontres UNSS locales dans leur discipline (juges, tuteurs de jeunes).

### SELECTIONS POUR LA RENTREE 2023 :

Les tests de sélection pour entrer en section sportive "Surf " auront lieu le **samedi 1 avril 2023 à 10h00** à la Plage de l'Épinette (Grand-Village).

Pour vous inscrire, télécharger le document et le renvoyer avant le 24 mars 2023 à l'adresse suivante : [secretariateleve.bourcefranc17@ac-poitiers.fr](mailto:secretariateleve.bourcefranc17@ac-poitiers.fr)

### CONTENU ET DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Les cours ont lieu : Le lundi après-midi de 16h30 à 18h30. Le mardi après-midi de 16h30 à 18h30. Le mercredi après-midi de 13h30 à 18h30. Le samedi après-midi de 14h30 à 16h30 (Entraînement Club)

**LES PLUS DU LYCÉE DE LA MER ET DU LITTORAL** Une situation géographique privilégiée permettant une pratique régulière. Des moyens de transport dédiés. Un encadrement par un enseignant du lycée et en un moniteur de surf diplômé d'état. Un partenariat avec le Castel Surf Club et la ligue Poitou-Charentes de Surf.

**CONDITIONS D'ADMISSION** Télécharger le dossier de demande d'admission sur le site du lycée et le faire parvenir par courriel à l'établissement. Participer à la sélection organisée par le lycée tous les ans au mois d'avril ou mai. Seront pris en compte : l'aptitude physique en situation, le dossier scolaire, l'entretien de motivation

### **Résultats aux championnats de France**

2019 : quatrième

2018 : troisième (photo 4 ci-dessous)

2017 : troisième. Voir la vidéo.

2016 : l'équipe est championne de France UNSS catégorie excellence. Voir photos 5 et 6 ci-dessous (crédits : Barbara PRINS - BmyPics-Photography)

2015 : cinquième

2014 : troisième